

70 % des entrepreneurs confrontés à un accident

19/03/25



Partager cet article



Régulièrement isolés, les indépendants qui affrontent des accidents de la vie ont trop souvent du mal à garder le cap. Des solutions existent heureusement pour les aider à traverser ces périodes difficiles. L'une d'entre elle, BforB, a vu le jour il y a quelques semaines.

Lorsqu'un entrepreneur traverse une épreuve, qu'on parle de maladie, d'accident, de burn-out ou de deuil, l'impact est souvent dramatique, tant pour lui que pour son entreprise et son entourage. Un constat clair dont les principaux concernés n'ont pas toujours conscience. C'est en tout cas ce qui ressort d'une étude réalisée en partenariat avec BforB, un collectif d'entraide à destination des entrepreneurs, auprès d'un peu moins de 500 répondants. Au cours de leur carrière, 70 % des entrepreneurs se retrouvent confrontés un jour ou l'autre à un accident de vie.

Un résultat sans appel à mettre en parallèle avec les 33.000 indépendants en invalidité en 2023, soit 10 % de plus qu'en 2022. Mais revenons à notre enquête. On sait que la santé du chef d'entreprise et celle de sa boîte sont intimement liées, pourtant, seuls 28,5 % se disent préparés à des accidents de la vie dans la gestion de leur société. Et lorsqu'un problème grave leur tombe sur la tête, 40 % des sondés n'arrêtent pas le travail tandis qu'un sur trois (35 %) se met en pause pour une durée de moins de trois mois.

Ces difficultés sont par ailleurs exacerbées par le sentiment d'isolement permanent ressenti par de nombreux entrepreneurs. 61 % se sentent un peu ou fort isolés et seuls 10 % se considèrent entourés et soutenus. Cette tendance se confirme à la suite d'un accident, la quasi-totalité des répondants (85 %) estimant que le sentiment d'isolement s'est accentué après celui-ci. Comme si cela ne suffisait pas, plus de 60 % des répondants jugent que leur souci a entraîné des conséquences sur la santé économique de leur entreprise, tant au niveau de l'emploi que du chiffre d'affaires ou des bénéfices. C'est même une double, voire triple peine, car ce problème a des impacts sur la vie privée des indépendants dans un cas sur deux alors que 60 % d'entre eux se sentent personnellement responsables par rapport à l'ampleur des répercussions.

Trois axes

La problématique est vaste, complexe et identifiée depuis plusieurs années. Les accompagnements existants sont cependant encore méconnus. Si UCM s'est intéressé à la problématique depuis longtemps (voir ci-contre), un nouvel outil se trouve désormais entre les mains des entrepreneurs : BforB. Cette asbl a pour objectif d'aider les chefs d'entreprise pour qu'ils soient mieux préparés face aux aléas de la vie et puissent assurer la pérennité de leur projet entrepreneurial. Cet accompagnement se décline en trois axes : anticiper en sensibilisant les entrepreneurs aux risques potentiels ; accompagner en offrant un soutien concret et personnalisé au moment du besoin ; reconstruire en aidant à rebondir après une épreuve pour repartir sur des bases solides. Mais l'élément clé et différenciant qu'apporte BforB, c'est son mentorat « d'urgence ». Quand il rencontrera une difficulté, l'entrepreneur pourra premier bénéficiaire des conseils d'un mentor. Comprenez ici un « ami éclairé », lui-même indépendant, qui a déjà traversé ce type d'épreuve. Un dirigeant qui a, lui aussi, connu pareille infortune et qui peut accompagner et guider l'indépendant nouvellement touché. « La solitude du chef d'entreprise est une réalité exacerbée face aux épreuves. Il manque souvent de préparation quand la vie vient le bousculer, lui et son entreprise. Pourtant, ces hommes et ces femmes bâtissent l'économie et la société de demain. En les soutenant dans ces moments difficiles, nous contribuons à préserver des projets porteurs de sens et d'emploi », indique Serge Lejeune, président de BforB.

UCM veille

UCM prend bien entendu très au sérieux les résultats de cette enquête et entend travailler ces prochains mois à la mise en place de dispositifs auxquels les entrepreneurs peuvent se raccrocher en Wallonie et à Bruxelles. Parmi les mesures envisagées, nous pensons à cartographier l'ensemble des dispositifs privés (tels BforB ou Revival) ou publics (comme Ré-Action), à vérifier que le filet d'accompagnement existant est complet et qu'il vise l'ensemble des profils et à mettre en place une porte d'entrée unique pour guider chaque entrepreneur vers le bon dispositif.

<https://bforb-asbl.be/>

UCM, pionnière des questions de santé mentale

Cette étude confirme un combat que mène UCM depuis plusieurs années : les entrepreneurs en difficulté ont besoin d'un accompagnement à la fois social et économique. Social car il doit préserver sa capacité à travailler son équilibre mental en évitant notamment l'isolement et la précarisation. Économique car un entrepreneur qui traverse cette période de turbulence maintient des emplois et participe à la robustesse des écosystèmes économiques en Wallonie et à Bruxelles.

Conscient de cette réalité, UCM a lancé début 2024 via sa Caisse d'assurances sociales le programme « J'entreprends mon bien-être ». Une nouvelle mission qui faisait suite à un appel à projets auquel UCM avait répondu en 2022, déjà. En pratique, une nouvelle cellule a été mise sur pied pour informer les indépendants de toutes les solutions qui existent pour « entreprendre leur bien-être » via des formations, webinaires et autres outils de sensibilisation. Cette équipe est par ailleurs à l'écoute des indépendants en difficulté pour les orienter vers l'aide la plus appropriée à leurs problèmes.

<https://ucm.be/independants-et-bien-etre-au-travail>